

RIVES

À LA UNE

/ LE MAGAZINE

de la Communauté
de Communes des Deux Rives

CC2R

p 04 à 07

Nouveau Conseil Commu-
nautaire

COVID

p 08 et 09

La communauté se mobilise

FAB LAB

p 14 et 15

Des ateliers pour découvrir
la fabrication numérique

INTERNET

p 22

Deux nouveaux sites



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

SOMMAIRE

/ Jean-Michel Baylet

Président
de la Communauté
de Communes
des Deux Rives,
reçoit le samedi matin
les administrés
qui en font la demande.

Pour prendre
rendez-vous, contacter :
M^{me} Christelle TERLE,
au 05 63 29 92 00

SOMMAIRE p 02

EDITO p 03

CC2R p 04 à 07
Nouveau conseil communautaire

COVID p 08 et 09
La Communauté de communes mobilisée

TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS p 10 et 11
Des nouveautés

COMPÉTENCES p 12 et 13
L'assainissement collectif, nouvelle
compétence intercommunale

FAB LAB p 14 et 15
Des ateliers pour découvrir la fabrica-
tion numérique

**LE CONSERVATOIRE DES MÉTIERS
D'AUTREFOIS** p 16 et 17
prend de nouvelles couleurs

OFFICE DE TOURISME p 18 et 19
une expo exceptionnelle, l'art de la
dalle de verre

RANDO p 20 et 21
A Sant Clar I vissem clar !

INTERNET p 22
Deux nouveaux sites pour la Communauté

SOUVENIRS D'ETE p 23

/ Deux Rives à la Une

N° 29 - Eté 2020

/ Directeur de publication

J.P. DELACHOUX

/ Rédaction

Anne BORDARIE

Muriel PELISSIER-CHAMBARON

/ Crédit photos

CC2R

Michel Bony

Communes et partenaires

/ Conception et impression

Imp. TECHNI PRINT à Montauban

/ Pour tout renseignement

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES

2, rue du Général Vidalot - 82400 Valence d'Agen

Tél. 05 63 29 92 00

Dans ce numéro de Deux Rives à la Une, j'ai le plaisir de vous présenter le nouveau Conseil Communautaire qui, à mes côtés, œuvrera pour le développement et le rayonnement de notre territoire pour les six années à venir. Treize vice-présidents constituent le bureau communautaire, répondant ainsi à l'équilibre souhaitable entre anciens élus qui ont acquis une certaine expérience et nouveaux élus. Neuf commissions ont été créées pour gérer la totalité de nos compétences et être ainsi au service de l'ensemble des acteurs de notre bassin de vie. Avec eux, il s'agit de bâtir notre projet de développement pour rendre encore plus attractif notre communauté et préparer les enjeux sociétaux de demain. Nous voulons que notre territoire demeure un territoire dynamique, où il fait bon vivre, et que chacun, jeunes et plus anciens, trouvent les services, à l'image de la Maison de Santé, dont il a besoin.

Plus que jamais dans cette période troublée que traverse la France, la Communauté de Communes des Deux Rives entend jouer son rôle fondamental de proximité aux services de ses concitoyens. C'est pour cela que nous avons tout d'abord mobilisé fortement l'ensemble de nos services pour répondre à cette crise sanitaire, sans précédent, et je tiens ici à les en remercier. Nous avons donc doté rapidement chaque habitant de 4 masques que les communes nous ont aidés à distribuer, et nous avons mis en place une réserve sanitaire pour faire face à un éventuel rebond de la pandémie. Tout naturellement, j'ai donné mon engagement pour être au côté de la Région pour soutenir notre tissu économique en abondant leur aide financière. Dans le cadre du Fonds de Solidarité Exceptionnel Occitanie, nous avons débloqué une enveloppe de 150 000 €. De plus, afin d'aider notamment les secteurs du Commerce et de l'Artisanat, du Tourisme, fortement touchés par cette crise et accompagner la reprise d'activité, la CC2R apporte également son aide à la création du Fonds L'OCCAL en attribuant une enveloppe supplémentaire de 6 € par habitant, soit 114 000 €.

Permettez-moi de finir, mes propos, par une pensée à l'attention de l'ensemble des écoliers qui viennent de retourner sur les bancs de l'école et aux équipes enseignantes... Je souhaite à chacun une belle rentrée !



Jean-Michel Baylet

**Ancien Ministre
Président de la Communauté de communes
des Deux Rives ,
maire de Valence d'Agen**



LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après les élections municipales, dont le deuxième tour a été reporté à cause de l'épidémie de Covid, l'installation des 46 nouveaux délégués communautaires, et les élections du Président et des Vices-Présidents se sont tenues le 15 juillet 2020 à la halle Jean Baylet (pour cause de protocole sanitaire).

Ainsi, **M. Jean-Michel Baylet a été réelu à la Présidence de la communauté.**

Quant aux Vices-Présidents, qui constituent le bureau communautaire, ils sont les suivants :

- 1^{er} Vice-Président – Jean-Paul Terrenne, maire de Donzac
- 2^{ème} Vice-Président – Jean-Paul Delachoux, maire de Pommevic
- 3^{ème} Vice-Président – Olivier Renaud, maire d'Auvillar
- 4^{ème} Vice-Président – Francine Fillatre, maire de Castelsagrat
- 5^{ème} Vice-Président – Eric Delfariel, maire de Perville
- 6^{ème} Vice-Président – Pascal Benoît, maire de Golfech
- 7^{ème} Vice-Président – Bruno Dousson, maire de Lamagistère
- 8^{ème} Vice-Président – Stephan Ratto, maire de Le Pin
- 9^{ème} Vice-Président – Christiane Lecorre, 1^{ère} adjointe, mairie de Valence d'Agen
- 10^{ème} Vice-Président – Jean Dupuy, maire de Saint Antoine
- 11^{ème} Vice-Président – Marie-Bernard Maerten, maire de Malause
- 12^{ème} Vice-Président – Guy Meriel, maire de Gasques
- 13^{ème} Vice-Président – Serge Boyer, maire de Saint Vincent Lespinasse

Le Conseil communautaire a décidé de la constitution de 9 commissions thématiques.

/ Représentation et fonctionnement, petit rappel

Le conseil communautaire est l'équivalent du conseil municipal pour la commune, il vote le budget, fixe les taux d'imposition de la part communautaire et gère les compétences de la communauté.

Le conseil délègue une partie de ses attributions au bureau communautaire qui règle les affaires courantes.

Les commissions préparent les décisions du bureau et du conseil communautaire.

/ LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



/ Jean-Michel BAYLET / Président, maire de Valence d'Agen



/ 1^{er} vice-président
Jean-Paul TERRENNE
maire de Donzac
Urbanisme et
logement



/ 2^e vice-président
Jean-Paul DELACHOUX
maire de Pommevic
Tourisme, culture et
communication
(+ école de musique)



/ 3^e vice-président
Olivier RENAUD
maire d'Auvillar
Prospectives
financières, fonds de
concours



/ 4^e vice-président
Francine FILLATRE
maire de Castelsagrat
Ecole et petite enfance
(crèche, halte, RAM,
centre de loisirs de
Gâches)



/ 5^e vice-président
Eric DELFARIEL
maire de Perville
Voirie, transports
(commission sécurité,
accessibilité)



/ 6^e vice-président
Pascal BENOIT
maire de Golfech
Environnement
(cours d'eau, GEMAPI,
déchettes, assainissement)



/ 7^e vice-président
Bruno DOUSSON
maire de Lamagistère
Travaux et
équipements
communaux
(équipements
sportifs : piscine,
squash, cosec,
boulodrome,
patinodrome, golf)



/ 8^e vice-président
Stéphane RATTO
maire de Le Pin
Agriculture et espace
rural



/ 9^e vice-président
Christine LECORRE
1^{ère} adjointe au maire de
Valence d'Agen
Economie, artisanat,
commerce, emploi,
formation



/ 10^e vice-président
Jean DUPUY
maire de St Antoine



/ 11^e vice-président
Marie Bernard MAERTEN
maire de Malausse



/ 12^e vice-président
Guy MERIEL
maire de Gasques



/ 13^e vice-président
Serge BOYER
maire de St Vincent
Lespinnasse

/ LES 46 DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES



/ **Auvillar** : Olivier RENAUD, maire
et Jean-Michel MONESTES



/ **Bardigues** :
Henri MARTIN,
maire



/ **Castelsagrat** :
Francine FILLATRE,
maire



/ **Clermont Soubiran** :
Guy DEPASSE,
maire



/ **Donzac** : Jean-Paul TERRENNE, maire
et Elisabeth GAILLARD



/ **Dunes** : Alain ALARY, maire
et Lisa BOUVIER



/ **Espalais** :
Marcel MOLLE,
maire



/ **Gasques** :
Guy MERIEL, maire



/ **Grayssas** :
Marie-Christine
CLUCHIER, maire



/ **Golfech** : Pascal BENOIT, maire
et Pierrette CHARPENTIER



/ **Goudourville** : Gérard BARROS, maire
et Daniel BOUYAT



/ **Lamagistère** : Bruno DOUSSON, maire
et Régine VRECH



/ **Le Pin** :
Stephan RATTO,
maire



/ **Malausse** : Marie-Bernard MAERTEN, maire
et Emmanuel MARTINAT





/ Mansonville :
Christian BERTHET,
maire



/ Merles :
Serge SERGAS,
maire



/ Montjoi :
Christian EURGAL,
maire



/ Perville :
Eric DELFARIEL,
maire



/ Pommevic :
Jean-Paul
DELACHOUX, maire



/ St Antoine :
Jean DUPUY, maire



/ St Cirice : Raymond
BENVENUTO,
maire



/ St Clair :
Louis BOUARD,
maire



/ Saint Loup :
Stéphane REBEL,
maire



/ St Michel :
Joël DUPOUY,
maire



/ St Paul d'Espis :
Lido MARCHIOL,
maire



/ St Vincent Lespinasse :
Serge BOYER,
maire



/ Sistels :
Christophe
BOISSEAU, maire



/ Valence d'Agen :
Jean-Michel
BAYLET, maire



Laetitia BRU
Valence d'Agen



Philippe GIL
Valence d'Agen



Bernard
GROSSOU
Valence d'Agen



Christiane
LECORRE
Valence d'Agen



Francine
LAROUSSINIE
Valence d'Agen



Ernest LOPES
Valence d'Agen



Catherine PERE
Valence d'Agen



Daniel ZANIN
Valence d'Agen



Valérie DARPARENS-
GOUFFES
Valence d'Agen



Corinne DUBOIS
Valence d'Agen



Jacques TOURNÉ
Valence d'Agen

COVID

/ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOBILISÉE

Nous traversons une crise sanitaire inédite, l'épidémie, avec sa période de confinement, nous a conduit à la plus grande vigilance, et à être réactifs, tant du point de vue de la santé, que du maintien des services, et du soutien à l'activité économique

Le retour à une situation plus normale, ne signifie pas pour autant qu'il s'agisse de baisser la garde sur les précautions à prendre, et les gestes barrières, l'actualité nous montre que le virus est encore bien actif sur plusieurs points de l'hexagone et de la planète.

/ La Communauté de communes fournit des masques aux habitants des Deux Rives

Afin d'aider nos concitoyens à bien se protéger, la Communauté de communes des Deux Rives a acheté 120 000 masques pour ses 28 communes.

A la mi mai, chaque maire a donc été invité à venir retirer 4 masques par habitant, pour ensuite les distribuer à sa population.

Une dotation complémentaire de 600 masques a également été attribuée à l'Hôpital de Valence. Ces masques sont aux normes AFNOR S76-001 et sont des masques lavables, réutilisables 20 fois (100% coton). Ils sont fabriqués en Occitanie à Mazamet par la société de filature et de tissage Jules Tournier et Fils.

Les 80 000 premiers masques ont été financés à hauteur de 70% par la CC2R et 30% par la Région.

Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de communes des Deux Rives tient à remercier Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie, pour la constitution de cette centrale d'achat de masques.



/ Les services communautaires mobilisés pendant la période de confinement

Pour les services compatibles avec ce mode de fonctionnement, **le télétravail** a été mis en place afin de protéger les agents, et d'assurer la **continuité du service public**.

Concernant **les services à la personne**, les agents concernés peuvent être remerciés, car ils se sont particulièrement investis : la cuisine communautaire et le service de portage à domicile, les aides ménagères, le SSIAD, les agents de Balivernes, ainsi que les agents qui ont été en renfort dans d'autres services et notamment dans les maisons de retraite de Valence d'Agén et de Lamagistère, la police communautaire...

Certains ont fait preuve d'imagination pour faire vivre leurs missions sur les **réseaux sociaux** : recette de cuisine par le service agriculture, activités manuelles par Gâches, cours virtuels de musique par l'école de Musique, création d'une chanson à Balivernes, promenade virtuelle par l'Office de Tourisme...



/ La Communauté de communes s'engage pour soutenir l'économie

La CC2R a décidé de s'engager auprès de la région pour soutenir l'économie locale, et contribuer à pallier aux conséquences du ralentissement de l'activité, induit par cette épidémie (et les mesures nécessaires en matière de confinement, et de post confinement).

Ainsi, elle vient d'apporter son soutien financier auprès de la Région Occitanie dans le cadre du Fonds de Solidarité Exceptionnel Occitanie en débloquent une enveloppe de 150 000 €. De plus, afin d'aider notamment les secteurs du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, fortement touchés par cette crise et accompagner la reprise d'activité, la CC2R apporte également son aide à la création du Fonds «l'OCCAL» en attribuant une enveloppe supplémentaire de 6 € par habitant, soit 114 000 €. Représentant une enveloppe régionale de près de 80 millions d'euros, ce fonds est lancé dans un esprit de solidarité et de large collaboration par la Région, la Banque des Territoires, 12 Départements et 145 Intercommunalités.

Unique en France, le fonds «l'OCCAL» permettra aux entreprises de relancer leur activité. Il accompagne leur besoin de trésorerie et soutient les investissements indispensables pour s'adapter à la nouvelle situation sanitaire.



Pour en savoir plus :

<https://www.laregion.fr/loccal>

Par mail : loccal@laregion.fr

• Pour les entreprises : Tél. 0800 31 31 01

• Pour les associations touristiques du tourisme social et solidaire : Tél. 3010

TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS



/ DES NOUVEAUTÉS

Une nouvelle aire aqualudique a été réalisée à la piscine estivale de Valence d'Agen pour le bonheur des enfants, avec l'installation sur la pataugeoire de nouveaux jeux.

Cette aire est réservée aux enfants (0 à 3 ans et de 3 à 6 ans) sous la responsabilité des parents. L'entreprise SNERHA Aquatech a réalisé cette installation pour un montant de 78 626 €. Avec la vache Margoton, le Domd'o, l'arbre à deux seaux et le tango, les enfants peuvent découvrir les plaisirs de l'eau tout en s'amusant.



/ LA RUE DE LA SAUVETAT À AUVILLAR



a été entièrement refaite, avec des travaux portant sur la voirie, les trottoirs et les bordures, pour un montant de 190 117 € HT.



/ TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Dans la continuité du programme 2019, une nouvelle tranche de travaux a été programmée sur différentes écoles de la Communauté :

- installation de panneaux photovoltaïques, pour un montant de 13 473 € HT, couverture tuile avec film isolant pour un montant de 57 485 € HT sur l'école maternelle d'Auvillar,
- installation également de panneaux photovoltaïques prévue à l'école de Lamagistère (prévisionnel de 14 000 €) et celle de Pierre Perret à Valence d'Agen (prévisionnel de 40 000 €),
- travaux de rénovation à l'école primaire d'Auvillar, pour un montant de 23 462,40 € TTC : remplacement du sol de la classe CP, peinture de la classe CP, garderie, couloir, salle informatique, remplacement éclairage néons par pavés Led, remplacement plaques faux plafonds de la classe CP,
- rénovation thermique de l'école Pierre Perret, avec une première tranche, pour un montant de 280 000 € : étanchéité des toits terrasses, amélioration thermique (verrière, salle de réunion), mise en accessibilité.

Une deuxième tranche est prévue en 2021 pour la rénovation thermique de la partie des moyens et grands, et de la salle d'activité, ainsi qu'un remaniement de la toiture, et le remplacement de la chaudière gaz existante. La plupart de ces travaux ont été réalisés pendant la période estivale, certains le seront à l'automne, ou dans l'année 2021.



/ Financements prévisionnels travaux des écoles :

Etat : **30 %** Région : **10 %** Conseil Départemental : **15 %**
Communauté de communes : **45 %**

/ NOS EQUIPEMENTS POUR GÉRER VOS DÉCHETS

/ Tous acteurs du tri sélectif, et de la gestion des déchets !

Rappelons que la Communauté de communes dispose de deux déchetteries, sur le territoire. Les décharges sauvages sont bien sûr interdites, elles polluent l'environnement comme les sols.

/ Déchetterie pour particuliers à Valence d'Agen (ZAC de Prouxet)

Reçoit des déchets de toute nature : batteries, cartons, vieux papiers, plastiques, verre, piles boutons, métaux, bois, meubles, déchets verts, gravats, ordinateurs.

Horaires : du lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h - Le samedi : 9h à 12h - 14h à 17h
Fermé les dimanches et jours fériés

Téléphone : 05 63 39 91 75

/ Déchetterie pour professionnels à Lamagistère (Mesples)

Réservée aux services municipaux et aux professionnels travaillant sur le bassin des Deux Rives, pour déchets inertes, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets mélangés, pare-brise, pare-chocs, lampes (néon...), plastiques agricoles, emballages phytosanitaires, déchets verts.
Plus d'information sur le site de la Communauté de communes concernant les tarifs (et gratuité pour certains déchets)

Horaires : du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Téléphone : 05 63 95 87 54

COMPÉTENCES

/ L'ASSAINISSEMENT, NOUVELLE COMPÉTENCE INTERCOMMUNALE

Dans un précédent numéro (n°26) nous vous avons présenté les différentes compétences de la Communauté de communes. Cette fois c'est la compétence assainissement collectif des eaux usées que la Communauté intègre.

En effet, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a imposé le transfert de la compétence assainissement collectif des eaux usées, à compter du 1^{er} janvier 2020.

Ce transfert sera effectif fin 2020, début 2021. À ce jour, la Communauté de communes a commencé un travail en lien avec les communes concernées, afin d'établir un état des lieux et de réaliser une programmation technique, et financière.

La projection, dont le travail est en cours, permettra :

- **d'établir** un plan pluriannuel pour les investissements
- **d'intégrer** ce plan dans la projection financière
- **de faire une simulation** du lissage tarifaire
- **d'organiser** la prise de compétence et sa gestion par les différents services concernés

/ Quelques données

25 stations d'épurations
(certaines communes en disposent de 2)

78 postes de relevage

124 km de réseau

6800 abonnés

10 communes avec un budget annexe

7 assujetties à la TVA

23 tarifs différents à harmoniser

/ Des systèmes de traitement des eaux usées différents

Il existe plusieurs systèmes de traitement des eaux usées :

- les stations à filtres plantés, comme à Espalais, Gasques, Mansonville, Pommevic, Saint Antoine
- les stations à lagunage comme à Dunes et Saint Loup
- les stations à filtres à sable comme Bardigues, Castelsagrat, Goudourville, Le Pin, Montjoi, Perville, Saint Michel, Sistels, Saint Antoine, Saint Clair
- une station à bio disques : Saint Paul d'Espis
- les stations à boues activées comme à Auvillar, Donzac, Golfech, Lamagistère, Malausse, Valence d'Agen.



/ Bardigues – station à filtres à sable



/ Pommevic – station à filtres plantés



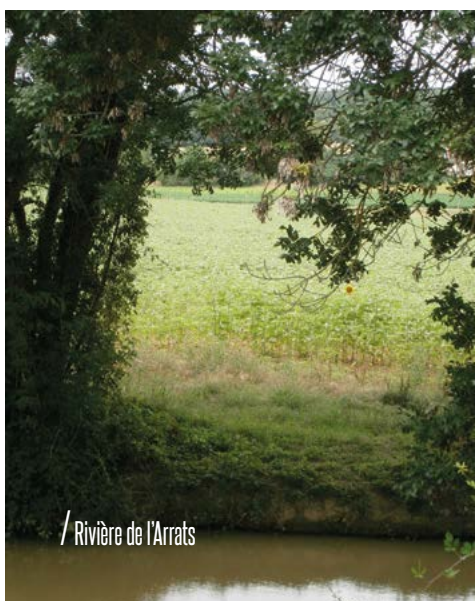
/ Saint Loup – station à lagunage



/ Valence d'Agen – station à boues activées



/ Saint Paul d'Espis – station à bio disques



/ Rivière de l'Arrats

Une station d'épuration comment ça marche ?

Quelque soit son système, elle dépollue les eaux usées. Les bactéries qui s'y développent dégradent les éléments polluants (organiques ou chimiques). Une fois les eaux épurées et de qualité recevable par le milieu naturel, elles rejoignent les ruisseaux ou rivières limitrophes.

De la multiplication des bactéries résultent des boues, dites résiduaires, qui sont traitées (déshydratation, stabilisation, stockage) avant élimination (recyclage, épandage, ou incinération).

Contribuer au bon fonctionnement du réseau = préservation des milieux naturels, et facture moins élevée

Je ne jette pas tout à l'égout

Voici une liste de produits qui doivent impérativement être déposés dans vos poubelles, déchetteries ou pharmacies :

épluchures de fruits et légumes, substances chimiques (peinture, solvant, désherbant...), médicaments, huiles et graisses (friture, cuisson, huile de vidange), objets solides (couches à jeter, mégots de cigarette, protections hygiéniques, coton-tiges, masques de protection...) et les lingettes !

La lingette "de trop dans le réseau !"

Pourquoi il ne faut pas jeter les lingettes dans le réseau d'assainissement : tout d'abord car elles bouchent vos propres toilettes, ensuite car elles se décomposent très lentement et arrivent donc à la station en quasi parfait état. Leur accumulation entraîne des perturbations du réseau : augmentation des fréquences d'interventions sur le matériel (entretien, réparation), échauffement et casse avec remplacement prématuré du matériel (pompe, dégrilleur...) et risque de débordement des réseaux d'assainissement (atteinte à la salubrité publique, pollution des milieux naturels...).

Au final, toutes ces interventions supplémentaires sont plus que dommageables car elles augmentent le coût de l'assainissement et donc de votre facture d'eau.

L'eau est précieuse, préservons-la !

/ Une personne consomme en moyenne 165 litres d'eau par jour :

- éviter le gaspillage (chasse aux fuites, privilégier le lavage du linge à basse température, choisir la douche plutôt que le bain...),
- agir sur la qualité de l'eau à la source (privilégier des produits nettoyants respectueux de l'environnement et bio dégradables).

Chaque éco geste que nous pratiquons permet de limiter les coûts de traitement, nos dépenses personnelles et de préserver cette ressource naturelle indispensable.

FAB LAB

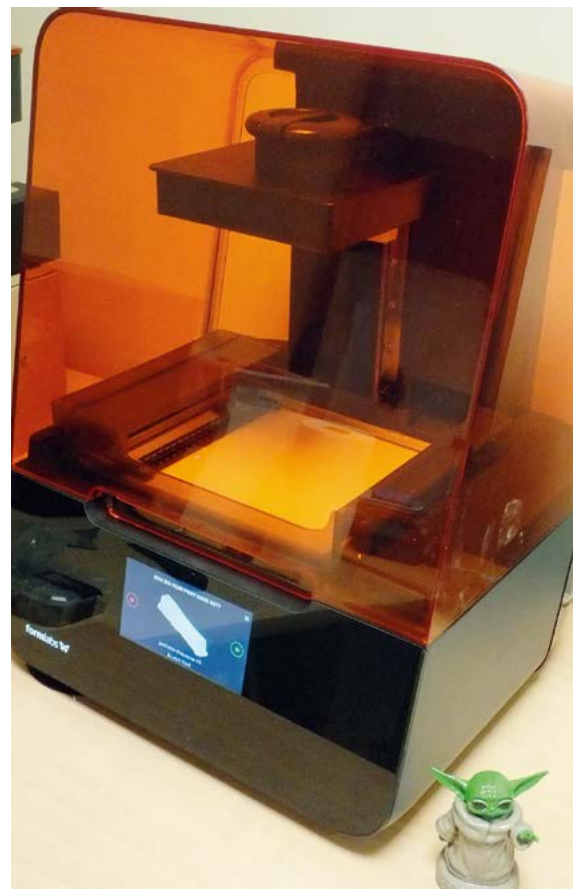
/ DES ATELIERS POUR DÉCOUVRIR LA FABRICATION NUMÉRIQUE



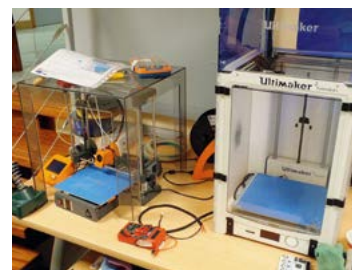
Le Fab lab des Deux Rives, situé à la Maison de l'emploi, de la formation et de l'internet, à Valence d'Agen, est un lieu dédié à la découverte, l'échange autour de la formation numérique, ainsi qu'à la conception et la création (ou la réparation) d'objets.



Il est doté d'équipements techniques et numériques : imprimantes 3D (filament et résine), découpe laser, scanner, découpe vinyle, fraiseuse CNC (commande numérique).



Dès octobre 2020, une programmation d'ateliers, dédiés **aux enfants** le mercredi après-midi, et **à tout public** le samedi matin, vous proposera différentes thématiques : soirée rétro-gaming, fabriquer vos produits d'entretiens, Halloween, décoration de Noël, étagères 3D...



/ Les Fab Labs, un réseau créatif mondial

Le premier Fab Lab (laboratoire de fabrication) a été imaginé par le MIT (Massachusetts Institut of technology), institut américain de recherche et université, spécialisés dans la science et la technologie.

Pour être appelé Fab Lab, un atelier de fabrication doit respecter la charte des Fab Labs, mise en place par le MIT.

Les Fab Labs sont un réseau mondial de laboratoires locaux, qui dopent l'inventivité en donnant accès à des outils de fabrication numérique.

Vous pouvez venir y créer en autonomie ou accompagné par nos animateurs, grâce à des logiciels dédiés (comme 2D Inkscape, 3D sketchup, 123 D Design, Fusion 360).

De plus, pour faire découvrir aux plus jeunes la fabrication numérique, de façon ludique, le Fab Lab propose aux enfants de la Communauté de communes, en séjour au centre de loisirs de Gâches, plusieurs ateliers, lors des différentes vacances scolaires.

Les enfants apprennent à concevoir à travers les stylos 3D, plongent dans la réalité virtuelle grâce aux casques OCULUS, et pilotent des robots connectés. Ils découvrent également l'évolution des consoles de jeux d'hier à aujourd'hui, à travers le rétro-gaming.

Ces ateliers ont aussi été proposés, en partenariat avec l'espace découverte du CNPE de Golfech, dans le cadre du passeport « sciences vacances », pendant l'été.



Le Fab lab des Deux Rives est labellisé Grande école numérique, Tiers Lieux Occitanie et Artisan numérique

Les partenaires financiers : Fonds Européens FEDER, Région Occitanie, Communauté de communes des Deux Rives, Fondation ORANGE, Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées.



FABLAB

Maison de l'Emploi, de la formation et de l'Internet
29 avenue Jean Baylet
82400 VALENCE D'AGEN
05.63.95.58.20
fablab.2r@mefi-2rives.fr
Facebook : Lab2r
Instagram : Lab2r
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sur réservation pour les ateliers)

/ Espaces collaboratifs et innovants

La caractéristique principale des Fab Labs est leur « ouverture ». Ils s'adressent aux entrepreneur·euse·s, aux designers, aux artistes, aux étudiant·e·s, aux bricoleur·euse·s, en tout genre, qui veulent passer plus rapidement de la phase de concept à la phase de prototypage, puis celle de mise au point, et ensuite de déploiement.

Ils regroupent différentes populations, tranches d'âge et métiers différents. Ils constituent aussi un espace de rencontre et de création collaborative qui permet, entre autres, de fabriquer des objets uniques : objets décoratifs, objets de remplacement, prothèses, orthèses, outils..., mais aussi de transformer ou réparer des objets de la vie courante, afin de lutter contre l'obsolescence et le gaspillage.

Sources : carrefour-numerique.cite-sciences.fr
Charte des Fablabs

LE CONSERVATOIRE DES MÉTIERS D'AUTREFOIS

/ PREND DE NOUVELLES COULEURS

Le conservatoire a rouvert ses portes début juillet, après un rafraîchissement de printemps ! Venez le découvrir ou le redécouvrir !

Plusieurs travaux ont été réalisés, à l'accueil, dans la salle de projection, mais surtout, dans la partie des commerces.

Ces derniers prennent de nouvelles couleurs, l'épicerie, la mercerie, le café... sont remis en valeur (éclairage, peintures). Dans le village des artisans, ce sont les sols qui ont été revus, afin d'en faciliter l'accessibilité.

Les entreprises locales ont fait un joli travail de modernisation du lieu tout en préservant l'âme de ce musée.

L'équipe du Conservatoire a également fait un travail minutieux de nettoyage, mise en valeur et réagencement des objets.

Venez faire un voyage dans le temps, à la découverte de la vie quotidienne du 19^{ème} au début du 20^{ème} siècle, à travers les métiers anciens et une incroyable collection de 20 000 objets.

Du coiffeur au maréchal-ferrant, de la crierie au boulanger, en passant par l'univers de la vigne, et du machinisme agricole, ainsi qu'une collection de vieilles voitures, en déambulant entre les boutiques et les espaces de mises en scène vous replongerez dans l'histoire rurale de nos anciens.



/ Les travaux représentent un montant de 162 825 € HT

répartis en 6 lots :

- sols souples,
- plâtrerie,
- électricité plomberie,
- peinture,
- peinture décorative,
- menuiserie.

/ Le plan de financement prévisionnel s'établit ainsi :

- Etat : **30%**
- Région : **15%**
- Conseil départemental : **12%**
- Communauté de communes : **43%**



Conservatoire des métiers d'autrefois :

1679 avenue du Brulhois
82340 Donzac
Tél : 05 63 29 21 96

Horaires d'ouverture :

Du 2 Mai au 30 septembre : du mercredi au dimanche de 14h à 18h

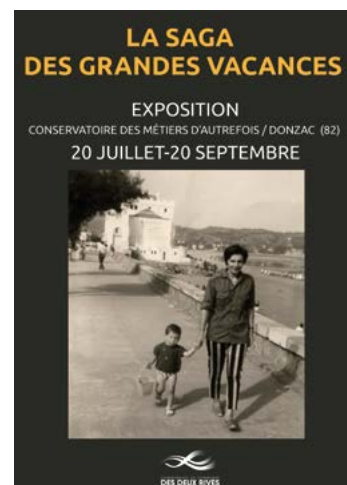
De juillet à août : ouvert tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30

D'octobre à mars (sauf janvier) : visites groupes sur réservation

Fermé le 1er novembre, vacances de fin d'année et janvier

Une nouvelle exposition permanente vous permettra également de connaître des **figures importantes des Deux Rives**. Des personnages qui ont marqué à la fois le territoire des Deux Rives, et leur époque, avec une influence régionale, nationale et parfois internationale : astronome, poétesse, aviateur, personnages politiques, historien, peintre...

Quant à l'exposition de l'été (du 20 juillet au 20 septembre), elle aura conduit les visiteurs sur la route des vacances : « **La saga des grandes vacances** », avec un retour sur les premiers congés payés, qui avec la loi de 1936, lançaient les débuts du tourisme. Les français découvraient alors les joies du camping, des pensions de famille, des colonies ou des clubs de vacances.



OFFICE DE TOURISME

/ UNE EXPO EXCEPTIONNELLE

« L'art de la dalle de verre »,
une exposition remarquable, présentée à
l'office de tourisme intercommunal des Deux
Rives, à Auvillar (de mi-juin à mi-septembre)

Onze créateurs, venus des quatre coins de France, ont présenté une soixantaine d'œuvres, sous différentes formes : tableaux, sculptures, luminaires, mobilier... d'une technique singulière, celle de la dalle de verre, et ont fait ainsi écho aux splendides vitraux qui ornent l'ancienne chapelle des Ursulines.

LES VITRAUX DE LA CHAPELLE DES URSULINES

Ils ont été réalisés dans les années 1950/1960 par cette technique de la dalle de verre. A ce jour nous n'en connaissons pas l'auteur car ils n'ont pas été signés.

Ils sont remarquables, présentant à la fois des coloris variés et un style épuré d'une grande modernité.

Une rosace réalisée avec la même technique vient souligner le haut de la porte d'entrée.

Un bandeau vient également mettre en valeur le haut des fenêtres du hall d'accueil de l'office de tourisme, sublimant la vue sur la Garonne.

/ PETITE HISTOIRE DE LA DALLE DE VERRE

Cette technique moderne est apparue en 1929, à l'initiative du maître verrier et mosaïste français : **Ernest-Jean Gaudin**, aidé du verrier **Jules Albertini** qui met au point les premières dalles de verre.

Elle porte au départ le nom de « **mosaïque transparente** ».

Auguste Labouret perfectionne cette technique et dépose un Brevet d'invention : « Vitrail en dalles éclatées à réseau de ciment » en 1933.

Son essor fut essentiellement lié à celui de l'**architecture contemporaine en béton armé** et à la reconstruction des édifices religieux d'après-guerre, elle a fini par gagner également les bâtiments civils.

Plusieurs artistes verriers de renom répondent à des commandes publiques, et permettent son **développement à partir des années 60**.





/ LA TECHNIQUE DE LA DALLE DE VERRE

La dalle de verre est une **plaque de verre coulée**, épaisse de 3 à 5 centimètres, carrée ou rectangulaire.

L'usage de dalles de verre concerne une technique de vitrail, dans laquelle les verrières sont constituées de **pièces de dalles assemblées avec du béton ou des résines**.

L'exécution d'un vitrail en dalles de verre nécessite au départ les **mêmes étapes que celle d'un vitrail serti en plomb**. Il faut au préalable établir une maquette au 1/10, puis un carton qui sert de repère, un relevé du tracé avec un calque puis un calibrage des pièces sur papier fort.

La **coupe des plaques** d'une forte épaisseur est ébauchée à la scie ou au diamant, puis achevée avec une marteline (sorte de marteau) munie de plaquettes de carbure au tungstène. Cette coupe peut être laissée volontairement brute et comme déchiquetée, pour obtenir des jeux de lumière.

Les pièces de verre sont ensuite disposées dans un **coffrage de bois** aux dimensions du vitrail. Avant de procéder au coulage, on prépare une **armature métallique pour le béton**. Le praticien coule une première couche de béton, puis il met en place l'armature métallique avant de couler une deuxième couche. L'ensemble est recouvert après quelques heures de sciure de bois pour nettoyer le verre du surplus de béton ou de résine.

De nos jours, la technique de la dalle de verre est en constante évolution grâce à la **découverte de nouvelles résines** qui permettent d'améliorer ses possibilités esthétiques.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE :

Encyclopédie des techniques du verre
Collectif dalle de verre
« Le vitrail en dalles de verre en France, des origines à 1940 » par Nathalie Loire
Wikipédia

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :



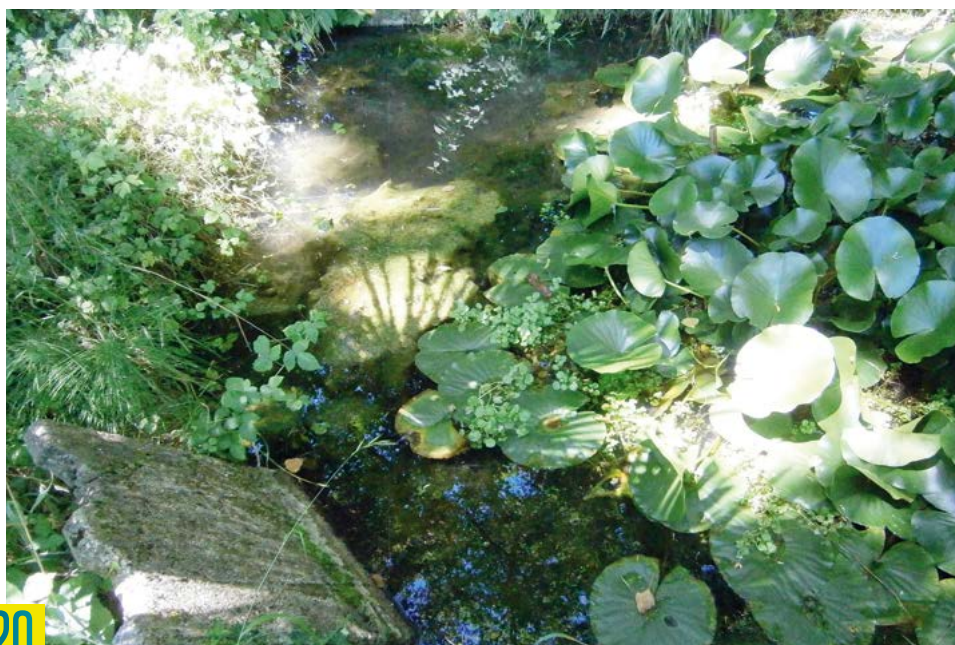
deuxrivestourisme
Deux Rives Tourisme

RANDO

/ A SAINT CLAIR I VISSEM CLAR !

Continuons à parcourir le territoire d'une rive à l'autre, l'eau est bien présente chez nous... à Saint Clair aussi, les surprises s'y nichent sous des abris rocheux, dans les claires fontaines !

À Saint Clair, les habitants voient clairement les étoiles. La nuit, l'éclairage public est éteint pour éviter la pollution lumineuse, réaliser des économies d'énergie, et mieux observer le ciel. À Saint Clair, dans les clairières abritées par des affleurements rocheux calcaires, se nichent de charmantes sources limpides... C'est grâce à l'une d'entre elles que le village a pris son nom*. À Saint Clair, vos yeux se rempliront de la couleur des fleurs, et votre odorat de leurs parfums, le long du sentier des senteurs. Le sentier pastoral et le chemin des écoliers vous permettront de découvrir ces différentes surprises.



/ Les Aymès, j'aime !

Au départ de ce petit hameau, en cheminant sur **le sentier pastoral**, vous rencontrerez plusieurs points d'eau champêtres et plus particulièrement un petit lavoir qui conserve sa planche à laver et accueille aujourd'hui des plantations luxuriantes, qui lui donnent un air tropical.

** la légende raconte que le curé de Saint Paul d'Espis après s'être aspergé le visage d'eau de cette fontaine, alors qu'il avait la vue déficiente, a retrouvé soudain une vue normale, c'est ainsi que Roubillous est devenue Saint Clair (évêque qui rendait la vue aux aveugles).*



Au village, avant d'emprunter **le chemin des écoliers**, le sentier des senteurs, vous conduira au petit écriin de la source miraculeuse. Ces deux circuits de randonnées vous permettront également de découvrir des paysages vallonnés et des chapelles, celle de Colonges et celle de Saint Michel d'Ursaud.

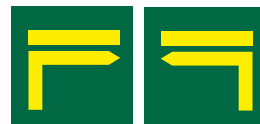
Sentier pastoral des Aymès : 1h30 - 5,2 kms

Chemin des écoliers : 1h50 - 6,5 kms

Les fiches complètes avec les points d'intérêts sur le parcours sont disponibles aux offices de tourisme.



Code balisage :



Changement de direction



Continuité du sentier

Mauvaise direction

Sentier pastoral des Aymès



5,2 Kms

1 h 30

balisage

Chemin des écoliers



6,5 Kms

1 h 50

balisage

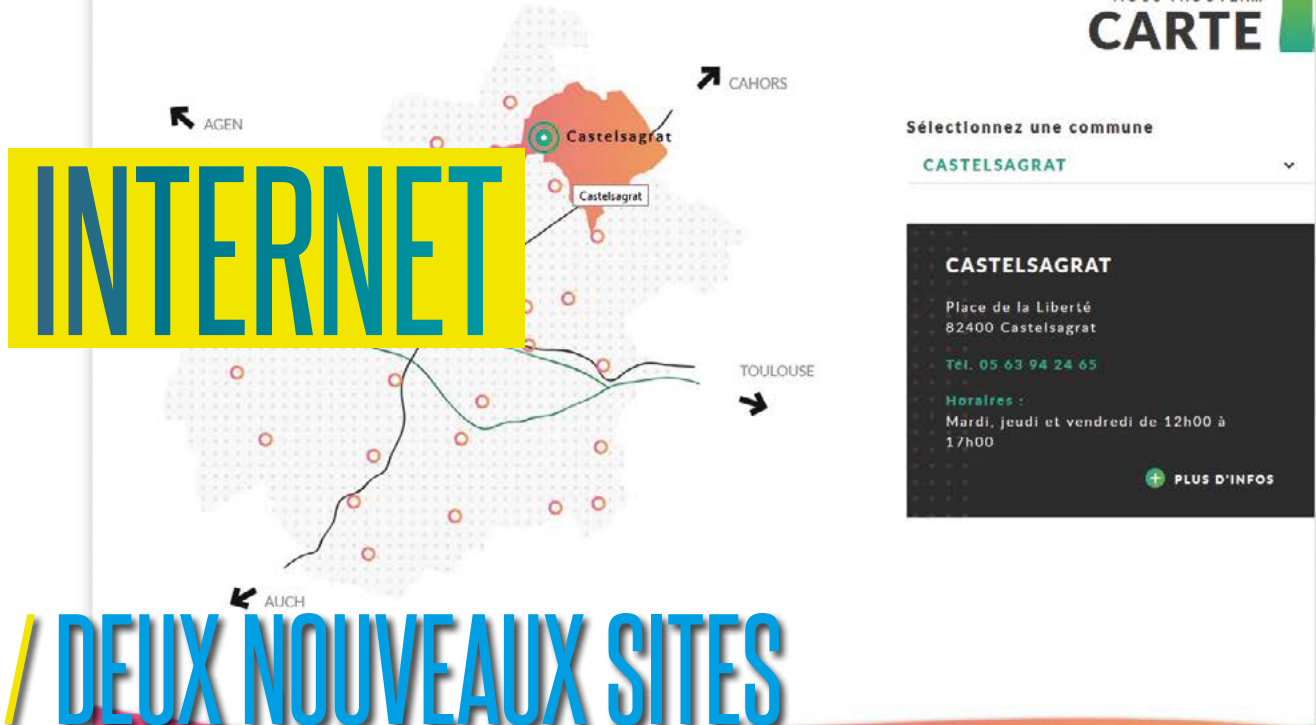
Petit conseil au randonneur ou promeneur : la nature est fragile, l'eau est précieuse, respectons-les, ainsi que leur faune et leur flore. Le plaisir des yeux toujours !

Le guide complet des sentiers de randonnées est disponible à l'office de tourisme :

Auvillar : 05 63 39 89 82 – ot-auvillar@cc-deuxrives.fr

Valence d'Agén : 05 63 39 61 67 – office.tourisme@valencedagen.fr

Les circuits sont également téléchargeables sur le site de la Communauté de communes : www.cc-deuxrives.fr



A la rentrée seront lancés les deux nouveaux sites internet de la collectivité : un pour la communauté et l'autre pour l'Office de Tourisme des Deux Rives. Nos objectifs : être plus proche des habitants et des visiteurs, et contribuer à l'attractivité du territoire.

/ Le site de la Communauté de Communes

Le concept a été voulu résolument tourné vers les habitants en facilitant la navigation et la recherche d'information. Sur la page d'accueil, une rubrique actualité, agenda, galerie et carte interactive ont été créées. Cette carte interactive permettra aux utilisateurs de se rendre directement sur les sites des 28 communes de notre territoire qui disposent d'un site internet. Le site comporte ensuite six grandes rubriques : la communauté, un territoire pour entreprendre, un territoire solidaire, un territoire actif, un territoire durable, un territoire à découvrir. Cette dernière rubrique renvoie sur le site de l'Office de Tourisme des Deux Rives... les deux sites sont ainsi liés. Dans les nouveautés, un moteur de recherche permettra d'accéder au registre des délibérations et des arrêtés de la collectivité. Un annuaire des associations sera également en ligne et permettra à chaque association du territoire d'être répertoriée et d'avoir un lien avec son site internet.



/ Le site de l'Office de Tourisme

La dernière rubrique « Un territoire à découvrir » renvoie sur le site de l'Office de Tourisme des Deux Rives. Sur ce site, plusieurs rubriques ont été créées. Sur la page d'accueil, une rubrique « agenda » pour voir en un clin d'œil les événements, « ils parlent de nous », rubrique mettant en valeur les témoignages des blogueurs de voyage sillonnant notre territoire, une « galerie » reprenant les belles photos de notre territoire, une rubrique « votre avis compte », la rubrique

« kiosque » permettant de télécharger les prospectus de l'office, et enfin la carte interactive des communes. Dans le menu déroulant, cinq rubriques ont été créées : je séjourne, je me régale, je découvre, je bouge, je pratique. Chaque rubrique a été déclinée de façon claire pour permettre aux touristes de trouver l'information rapide. Deux annuaires ont également été créés : celui de la restauration et de l'hébergement. Enfin, la rubrique pratique, permet d'accéder aux plateformes de réservation des différents modes de transports pour venir sur notre territoire.

A noter que les deux nouveaux sites sont des sites responsives, s'ajustant automatiquement à l'ensemble des supports : ordinateur, téléphone, tablette et répondant aux normes d'accessibilité. Celui de l'Office de Tourisme sera traduit en Anglais et en Espagnol.

SOUVENIRS D'ÉTÉ



Camping vintage



Voyage en couleur



Flânerie



À la découverte des produits locaux



Jeux d'eau



Au soleil



Marché gourmand



Sauveurs italiennes



Le ciné prend l'air

**Il n'y a pas d'âge
pour apprendre
à jouer.**

POUR TOUTE LA FAMILLE

ÉVEIL MUSICAL - FORMATION MUSICALE
COURS INSTRUMENTAUX - PRATIQUES COLLECTIVES



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES